



PROCÈS-VERBAL

Assemblée générale des parents École Saint-René 19 septembre 2017 à 19 h Cafétéria

1. Ouverture de l'assemblée à 19 h 10

M. Godin, président sortant, souhaite la bienvenue aux parents présents. Il présente les membres du CÉ de l'an dernier et informe l'assemblée qu'il y aura trois postes de deux ans à combler.

2. Présences

Les présences sont prises à l'entrée.

3. Mot de bienvenue de la directrice

- Présentation de Mme Szijarto
- Le rapport annuel 2016-2017 sera adopté lors de la 1^{re} séance du conseil d'établissement du 26 septembre 2017.

4. Mot du président

M. Godin s'est présenté au début de l'assemblée.

5. Désignation d'un (e) président (e) d'assemblée

19-09AG17/18-761

M. Frédéric Godin se propose comme président d'assemblée.

ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Désignation d'un (e) secrétaire d'assemblée

19-09AG17/18-762

Mme Nancy Boyer se propose comme secrétaire d'assemblée.

ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Frédéric Godin fait la lecture de l'ordre du jour.

École St-René
14, rue Vervais, Mercier, Qc J6R 2K9
(514) 380-8899 #4560

19-09AG17/18-763

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Julie Cadieux d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 22 septembre 2016

19-09AG17/18-764

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Josée Allard et appuyé par Mme Caroline Tardif d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 22 septembre 2016 tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. Explications sur la composition et les fonctions du CÉ, du comité de parents et de l'organisme de participation des parents

M. Godin explique le rôle, les fonctions et la composition du conseil d'établissement. Les mandats sont de deux ans et les rencontres sont mensuelles (environ 8-9 rencontres dans l'année).

Il nomme quelques sujets abordés lors des séances et spécifie que ceux-ci touchent l'ensemble des élèves de l'école et il en nomme quelques-uns. Il explique également le rôle du représentant du comité de parent. C'est un parent qui siège au CÉ qui est nommé. C'est un comité consultatif et les réunions sont également mensuelles.

M. Godin explique le rôle de l'OPP et donne quelques exemples de projets possibles.

10. Période de questions

Mme Émilie demande le nombre de rencontres de l'OPP. M. Godin répond que les rencontres sont également mensuelles, mais peuvent varier selon le ou les mandats.

11. Élection des représentants des parents au conseil d'établissement de l'école Saint-René

11.1 Nomination du président d'élection

M. Godin se propose président d'élection.

11.2 Nomination du secrétaire d'élection

Mme Julie Cadieux se propose.

11.3 Critères à privilégier pour élire les parents au CÉ

Pour être membre du CÉ, le parent doit être disponible d'assister aux séances et représenter l'ensemble des enfants et non pas seulement leurs enfants.

Cette année, l'assemblée peut nommer un substitut qui pourra siéger au conseil d'établissement en cas d'absence d'un parent membre afin d'avoir quorum.

19-09AG17/18-765

Il est proposé par M. Godin qu'il y ait un membre substitut au conseil d'établissement. Il demande un vote à main levée : 8 personnes sont pour et 5 sont contre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.4 Procédure d'élection

Par proposition d'une autre personne ou la personne se propose elle-même.

Les candidats se présenteront brièvement à l'assemblée.

Il y aura un vote pour chaque mandat ainsi qu'un 4e vote pour le poste de substitut si les candidats restants sont intéressés.

Les résultats ne seront pas publics, mais la personne qui se présente peut demander le nombre de votes.

11.5 Élection des parents au CÉ

11.5.1 Mise en candidature

- Geneviève Venne se propose
- Élane Sweeny se propose
- Stéphanie Godin se propose
- Frédéric Godin propose Martin Vincent
- Mamadou Baldé se propose

La période de mise en candidature est fermée.

Tous les candidats acceptent la mise en candidature.

Les candidats se présentent.

École St-René

14, rue Vervais, Mercier, Qc J6R 2K9
(514) 380-8899 #4560

11.5.1 Vote et nomination

Mandat de 2 ans :

M. Martin Vincent est réélu.

Mme Geneviève Venne et Mme Élane Sweeny sont élues.

19-09AG17/18-766

Les candidats restants ne souhaitent pas occuper le poste de substitut. Il n'y aura donc pas de membre parent substitut cette année.

11.5.1 Élection d'un ou d'une représentant(e) au comité des parents et de son substitut parmi les parents élus

11.5.1 Mise en candidature

M. Martin Vincent se propose comme représentant et Mme Caroline Tardif, comme substitut.

11.6.2 Vote et nomination

M. Martin Vincent et Mme Caroline Tardif sont élus par acclamation.

12. Formation d'un organisme de participation des parents (OPP)

Mme Szijarto explique l'importance de l'implication des parents de l'école Saint-René. L'implication peut prendre différentes formes.

19-09AG17/18-767

L'assemblée décide de ne pas mettre en place un OPP cette année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. Levée de l'assemblée

19-09AG17/18-768

II EST PROPOSÉ PAR d'approuver la levée de la séance à 20 h 29.

Frédéric Godin
Président

Josée Szijarto
Directrice